PRO NOVIODUNO

NYON Hier Aujourd'hui Demain

Bulletin N° 45 **Octobre 2012**

- **AGENDA**

3 novembre 2012 Visite commentée du Quartier du Temple à Nyon

COMPOSITION DU COMITÉ PRO NOVIODUNO au 22 mars 2012 (AG)

Président	Georges Darrer
Vice-Président	Philippe Glasson
Membres du Comité	Gérard Bohner Dominique Burki Lucienne Caillat Marie-Claude Henchoz Martine Rivier
Trésorier	Dominique Blanchard
Vérificateurs des comptes	Bernadette Nelissen Jean-Claude Mermilliod
Membres d'honneur	Jacques Brack Denise Ritter
Membres consultatifs	Pascal Colombo Me Pascal Rytz Me Olivier Thomas

Photo de couverture:
Le haut de la rue de la gare vers la fin du XIX^{e} *siècle. Le café Vaudois existe encore!*

- **LE BILLET DE VOTRE PRÉSIDENT**

Nous voici en automne, après un début d'année bien rempli. Nous avons renoué avec les balades en ville au printemps, inaugurant en même temps notre nouvel équipement d'audioguides qui nous a permis d'accueillir un grand nombre de participants. Mais la demande était telle que nous allons reconduire cette visite le 3 novembre!

L'excursion de printemps, organisée avec un grand soin par Gérard Bohner et qui nous a menés sur la route du sel en Franche-Comté, puis à Baume-les-Messieurs et fait découvrir une belle propriété palladienne à Syam, a elle aussi eu beaucoup de succès.

Grâce à la persévérance de Lucienne Caillat, membre du Comité, les recherches pour trouver des informations et des documents plus anciens sur Nyon et sur notre association continuent et nous espérons pouvoir les mettre en évidence dans les mois qui suivent. Plusieurs bulletins datant de 1967 à 1970 ont été retrouvés aux archives, ainsi qu'un article du "Journal de Nyon" daté du 6 novembre 1922 qui relate la création d'une 'Association du Vieux Nyon', notre ancêtre! Ces documents vont être mis à votre disposition sur notre site www.urba-nyon.ch. L'article de 1922 figure en fin de bulletin.

Dans le droit fil de notre mission, nous avons organisé un débat sur le thème "Architecture d'aujourd'hui, patrimoine de demain" en septembre pour ébaucher une réflexion sur l'avenir urbanistique de notre ville. Un compte-rendu de cet événement se trouve dans ce bulletin ainsi qu'une analyse des réponses à notre questionnaire sur l'urbanisme du mois de juin.

Georges Darrer, Président

LES ACTIVITÉS DE PRO NOVIODUNO

- **URBANISME / MISES A L'ENQUÊTE**

Nous devons constater l'échec de notre opposition au projet de construction de la rue de la Combe 13. Celui-ci était prévisible à cause de la décision du tribunal qui avait rejeté les arguments de la Municipalité et des opposants lors de la mise à l'enquête du plan d'implantation. La constatation que le projet respectait les critères du plan de quartier et que le bâtiment n'avait aucune valeur patrimoniale ouvrait la porte à une décision favorable de la part de la Municipalité. Nous espérions l'infléchir au moins quant au style de construction, mais cela a été en vain.

- **DÉBAT PUBLIC DU 19 SEPTEMBRE 2012**
  "Architecture d'aujourd'hui, Patrimoine de demain ?"

La Côte avait annoncé le débat "Architecture d'aujourd'hui - Patrimoine de demain ?" et publié une interview de Georges Darrer le mardi 18 septembre. Une cinquantaine de personnes ont assisté au débat animé par Isidore Raposo. Etaient invités à débattre : Pascale Roulet Mariani (cheffe de projet développement territorial, cheffe de projet vaudoise du projet d'agglomération franco-valdo-genevois), Georges-André Glauser (architecte EPFZ SIA), Fabienne Freymond-Cantone (municipale à Nyon, responsable de l'urbanisme), Pierre Wahlen (architecte EPFL, enseignant à l'ESAR).

En introduction au débat, chacun a exposé sa vision du patrimoine. Mme Freymond-Cantone exprimait les ambitions de la Municipalité qui vont dans le sens de la préservation et de la mise en valeur des monuments et des

espaces publics pour maintenir le cachet de la ville tout en accommodant son développement en fonction de ses ressources. Pour elle, le nouveau plan du quartier Marens-Couchant illustre les visions de la Municipalité visant à donner du rythme à un quartier, obtenir une densification de qualité et une mixité des activités, une participation citoyenne et le respect de l'environnement tout en soutenant le développement économique.

M. Glauser a ensuite présenté la relativité des inventaires du patrimoine en remontant jusqu'aux Romains et en illustrant la difficulté d'imaginer quels seraient les critères des générations futures en matière de patrimoine. Il faudrait éviter de faire un inventaire par nostalgie. Pour lui, laisser une grande liberté aux architectes encourage des réalisations extraordinaires, les erreurs étant gommées avec le temps.

Mme Roulet quant à elle a exposé le défi qui consiste à penser et à planifier un environnement urbain harmonieux par delà les frontières communales, régionales et même nationales, puisque nous faisons partie de l'agglomération franco-valdo-genevoise dite du 'Grand Genève'.

Enfin, M. Wahlen a repris les notions exprimées en y ajoutant des critères de qualités subjectives et surtout en nous faisant découvrir l'importance du 'vide'. Sa protection est pour lui plus importante que celle des bâtiments puisqu'il permet à une agglomération de vivre en bonne entente, ce vide étant un point de rencontre et d'expression commun. Pour lui, soutenu par son mentor Vincent Mangeat, il faudrait qu'un règlement de construction soit aussi court que celui de Berne aux XV^{e} et XVI^{e} siècles.

De nombreuses interventions et questions du public ont ensuite animé cette soirée. Mme Freymond-Cantone a admis que l'engagement d'un

chef de service et une refonte de la commission de l'urbanisme sont urgents. Malgré cette vacance, la Municipalité continue à libérer des projets de plans de quartier et de construction tout en faisant mettre à jour le plan directeur dans le but d'une plus forte densification. Cette soirée n'a pas défini ce que nous pouvons faire aujourd'hui pour laisser à nos héritiers un patrimoine de qualité, mais nous a donné des pistes pour créer et préserver celui que nous avons.

Georges Darrer et Gérard Bohner

- **DES NOUVELLES DU CONCOURS**
  Sondage de Pro Novioduno

Notre stand au marché de printemps a suscité beaucoup d'intérêt. Il faisait beau, le marché était très fréquenté, nous avons donc répondu à beaucoup de questions, en expliquant - ou défendant - nos actions. De nombreux habitants de Nyon ont déclaré qu'ils étaient heureux qu'on leur demande leur avis. Pour mémoire, le concours-sondage présentait 8 bâtiments neufs ou rénovés auxquels il fallait attribuer des notes. 57 personnes ont répondu, dont 6 membres. Après tirage au sort, les 4 gagnants ont reçu leurs prix.

Comme il fallait s'y attendre, les opinions concernant les bâtiments varient énormément ! Aucune construction ne fait l'unanimité. Certains aiment tout, d'autres rien. On peut cependant dire que la place Terribilini est généralement appréciée, tandis que la ruelle de la Muraz est contestée. Les autres notes varient trop pour pouvoir en tirer une conclusion.
Les commentaires à la question « Qu'aimeriez-vous voir changer au centre ville ? » comprennent :

- quelques piques à l'égard des autorités, de Pro Novioduno et des architectes
- un souhait général de préservation des vieux bâtiments
- la demande de plus d'arbres

- la demande de plus de zones piétonnes ou de limites de la circulation, et plus d'animation

- Quelques propositions concrètes:
  - Dynamiser la place de la basilique (mortelle)
  - Extrémité de la rue de la Gare (côté gare) à mettre en zone piétonne, ou au moins agrandir le trottoir en supprimant les places de parc
  - Transformer la place Perdtemps en parc + rue piétonne devant la Combe
  - Démolition des immeubles Les Halles et Manor à la rue de Gare + pose d'un dos d'âne au milieu de la rue de la Combe, à cause de la sortie des écoles
  - Suppression, à l'est de la place du Molard, des trois baraquements disgracieux et suppression, à l'extrémité est de la promenade Niedermeyer, des trois roulottes

Lucienne Caillat et Georges Darrer

- **L'HOMME DE LA RUE**

Quand le comité de Pro Novioduno s'est intéressé à la Rue Nicole , « trait d'union entre la Grand Rue et la rue du Vieux-Marché », il a immédiatement souhaité la contribution d'un journaliste nyonnais bien connu dans notre région. Gaston Nicole a bien voulu se soumettre à cet exercice et nous le remercions chaleureusement du texte très documenté, plein d'humour et riche qu'il nous a remis.

Quand je vins m'établir à Nyon en 1981, je découvris avec plaisir qu'il existait une « Rue Nicole ». J'en ressentis un énorme soulagement. Je n'avais donc pas besoin de dénicher de nouvelles galaxies, un bozon-bis de X ou encore une solution définitive à la quadrature du cercle pour qu'une voie nyonnaise porte mon patronyme. D'autres s'y étaient déjà

employés, avec succès. Mais sans exagération ! Car l'absence du prénom devant le nom signifie clairement que la commune ne rend pas hommage à un personnage précis et illustre - Alfred Cortot ou Louis Bonnard, par exemple - mais plutôt à une ou des familles plutôt prodigues de leur temps, de leurs dons ou de leurs sous envers la collectivité. Voilà qui est pratique pour les viennent-ensuite à la recherche d'un nom-parapluie…

Cela étant, il ne faut rien exagérer. La rue Nicole n'est pas l'avenue Foch ni même, pour changer d'échelle, la rue Delafléchère. D'une largeur convenable, certes, offrant même quelques précieuses places de stationnement au milieu de la ville, elle n'est qu'un très bref trait d'union entre la Grand-Rue et la rue du Vieux-Marché. Du côté pair, les immeubles vont de 2 à 4 et de 1 à 3 sur l'autre rive, difficile de fonder une Confrérie internationale avec ses quelques riverains ! L'extrémité Est de la rue s'ouvre en diagonale sur une belle perspective : celle de l'Esplanade, mais on constate tout de suite que Jules César lui tourne le dos comme s'il avait oublié que cet espace occupé par la rue Nicole était au cœur de son forum il y a 2000 ans.

Le visiteur lettré pensera en découvrant cette rue qu'on la doit à Georges Nicole (1898-1959), professeur au Collège de Nyon, poète, écrivain, traducteur de Dante, Pétrarque et Leopardi, critique littéraire de renom qui a marqué la vie culturelle non seulement de Nyon mais du pays. Il a laissé une empreinte ineffaçable chez tous ceux qui l'ont eu comme collègue ou professeur et chez ses lecteurs. Il a découvert et fait aimer des Maurice Chappaz ou Philippe Jaccottet et d'autres jeunes écrivains. Il reste vivant par le « Prix Georges Nicole » que Jacques Chessex, Maurice Chappaz et Bertil Galland ont créé en 1969 et qui est encore régulièrement décerné.

Ce visiteur aura tort. La rue Nicole existait déjà quand ce poète est venu habiter Nyon : il a même résidé dans cette rue un certain temps. Il eût mérité que l'on ajoutât son prénom sur la plaque. Il y aurait eu un petit détournement historique…

Il faut remonter à 1869 pour assister à la naissance de la rue Nicole. Le vieux bourg de Nyon donnait des cheveux gris aux nouveaux facteurs et aux visiteurs qui cherchaient un indigène. Ce quartier central vivait sans noms de rues et avec de simples numéros sur chaque maison. On n'y retrouvait plus son chat.

Le 11 avril, la commission des travaux a proposé à la Municipalité de sortir 12 rues de leur anonymat. Celle qui nous intéresse faisait partie du

lot. Le texte initial proposait « Rue du Forum » mais il a été corrigé par une rature et un ajout qui ont donné naissance à « Rue Nicole » eu égard au fait que des Nicole y habitaient l'une des maisons. L'affaire n'a pas traîné, la décision municipale est tombée le 19 avril.

Les Nicole qui ont marqué les édiles de l'époque sont issus d'une famille émigrée à Nyon en 1685, date de la révocation de l'Edit de Nantes. Elle était originaire de Chartres en Beauce. Jean-Gustave-Marc naît en 1757 et s'engage au service de la Sardaigne où il obtient le grade de capitaine. Il revient au pays en tant que banneret à Nyon, puis sous-préfet sous la République helvétique et enfin lieutenant du Conseil d'Etat vaudois. Un homme d'autorité. Il meurt en 1839.[1]

Alphonse-Marie-Ferdinand, de la même souche familiale, se trace une belle mais courte carrière. Né en 1789 à Trélex, il fait ses études en Allemagne, y obtient son doctorat en droit et revient pratiquer le barreau en Suisse[2]. Nous citerons le « Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois » pour la suite: « Sous la constitution vaudoise de 1814, il entra au Grand Conseil et fut accusateur public, mais quitta ses dernières fonctions à la suite de difficultés avec le pouvoir exécutif au sujet de l'indépendance du ministère public en matière judiciaire. Le 20 mai 1824, il se prononça énergiquement contre la loi pour la répression de la dissidence. Devenu juge au Tribunal d'appel le 5 octobre 1830, Nicole fit, dès février 1831, partie de l'Assemblée constituante qui l'appela à sa vice-présidence et le nomma dans la commission de 25 membres chargée de préparer la constitution. Lorsque cette dernière eut été acceptée, en août 1831, il siégea de nouveau au Grand Conseil et représenta le canton de Vaud à la Diète fédérale de 1832, mais refusa à deux reprises (10 mai 1832 et 15 septembre 1834) un poste de conseiller d'Etat. En 1835, il sortit de la vie publique pour diriger l'éducation de ses fils et vécut dès lors dans une profonde retraite jusqu'à sa mort en 1874 ».

Autant dire qu'il a interrompu sa brillante carrière dans la force de l'âge à 46 ans et qu'il a vécu une longue retraite de 39 ans. On ne sait si ses fils ont pleinement tiré parti de leur situation : en tous les cas, ils n'ont pas franchi le seuil du dictionnaire historique.

---

[1] Dictionnaire historique et biographique de la Suisse (Imprimerie Attinger, Neuchâtel)

[2] De Montet Albert, Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois, 1878

Au XIX^{e} siècle, la rue était loin d'avoir l'allure d'aujourd'hui. Ce n'était qu'une étroite ruelle dans laquelle les attelages avaient peine à passer. Un premier élargissement est intervenu en 1913 par la démolition de l'une des maisons faisant angle avec la rue du Vieux-Marché. Malheureusement, l'opposition des propriétaires empêcha la réfection complète de la rue, de sorte que la largeur était de 9 mètres à l'est et restait de 2m12 à l'ouest. Il a fallu attendre 1929, en subissant de multiples désagréments de circulation, pour qu'un nouveau bâtiment, au coin de la Grand-Rue et de la rue Nicole qu'il obstruait, soit démoli et que ces deux rues soient enfin élargies. En 1928, un vieil habitant écrivait à la Direction des travaux pour dénoncer l' « étrangle-chat » du bout de cette rue et trouvait miraculeux qu'il n'y ait pas chaque jour des accidents avec les passages de camions et d'autocars qui obligeaient les gens à se plaquer contre les façades.
Une rue même petite peut avoir une assez longue histoire ! Nous avons pu l'explorer grâce à l'obligeance et aux connaissances de l'archiviste communale, Madame Elisabeth Bourban-Mayor, que nous tenons à remercier chaleureusement.

Gaston Nicole

- **UN PARCOURS EXEMPLAIRE**

C'est un peu l'histoire d'un enfant de Nyon qui rêvait de refaire sa ville et qui a réussi à le faire !

Cette histoire est celle de Jacques Suard qu'un de ses complices et un observateur vont essayer en quelques lignes de vous raconter.

Comme pour le Créateur, il y a eu plusieurs jours dans cette aventure de 40 ans.

Le premier jour (années 70 à 80), il y eut une église, un centre commercial (la Combe) et une école (le Rocher). L'église qu'il imaginait prit la place d'un bâtiment bâtard et sans caractère et réussit à prendre sa place sous le château. On avait ainsi dans une même perspective le sable et le goupillon ! Elle a de plus résisté au temps et elle est devenue un morceau de notre patrimoine urbain.

Le centre commercial que les propriétaires imaginaient hors de la ville, fut réalisé sous son impulsion au centre de la ville. On avait ainsi échappé à la désertification du centre-ville. Il renforçait le centre non seulement sur cet aspect commercial mais aussi par l'adjonction de logements. Ces town houses amèneraient une mixité indispensable et des consommateurs.

Pour compléter les équipements, il fallait une école et ce fut celle du Rocher. Il fallait dans cet exercice faire comprendre à l'Etat de Vaud que les systèmes standard (CROCS) devaient évoluer, se moderniser. Il réussit à faire comprendre à l'Etat que le changement et la patte d'un architecte sont plus importants que le copier-coller.

Le deuxième jour (années 80 à 90), il y eut des logements et un autre centre commercial. Ce dernier (Bâtiment la Suisse) relie deux axes et crée une nouvelle circulation au centre ville. Comme précédemment, il y a des commerces et des logements pour rester fidèle à cette volonté d'animation des villes.

A ce moment le bureau est une ruche de plus de 20 personnes où l'on dessine encore tout à la main et où rien n'échappe à l'œil du Maître qui voit et intègre tout.

Les logements (Combe 21-23 et Clémenty) sont dans la ville et sont l'expression d'une grande diversité formelle et plastique. Ils sont les embryons de beaucoup d'autres logements qui vont occuper les jours suivants.

Le troisième jour (années 90 à 2000), va permettre de compléter les logements (chemin du Midi et Haute Combe) et de créer un centre sportif (Colovray). Avec l'aide des nouveaux ordinateurs pour le dessin, il a jouxté aux logements d'autres logements mais en mieux et en différent.

Ces logements s'inscrivent à côté des précédents pour créer une logique urbaine.

Le Centre Sportif dont il remporta le concours, permettait au sportif qu'il est de traduire dans la pierre sa vision sportive.

II en résulte une ligne droite vers les sommets avec de chaque côté les exercices imposés de l'effort et de la ténacité.

Le quatrième jour (années 2000 à 2010) se poursuit avec un méga centre commercial (Balexert). Sans entrer dans les détails de cet immense projet, il représente pour le Nyonnais périphérique, le triomphe de la compétence et du savoir-faire. Bien sûr que pendant cette période d'autres bâtiments vont fleurir à Nyon comme celui de l'Office du tourisme, lui aussi frappé de mixité bureaux/logements.

Le cinquième jour (années 2010 à ce jour) n'est heureusement pas achevé mais il est bien symbolisé par la réalisation de la Vy-Creuse après des années de combats juridiques et politiques.

A cet endroit, les immeubles domineront le lac comme l'architecte son sujet...

En résumé, peu d'architectes ont occupé autant d'éléments de leur espace même si dans une moindre mesure, Fehlman à Morges et Lamunière à Genève ont occupé à la même époque leur cité.

S'il fallait formuler un regret, ce serait celui de n'avoir jamais vu aboutir le projet d'aménagement des rives du lac et de n'avoir ainsi pas posé sa signature à Rive.

Ce bilan nullement exhaustif n'est pas un chapitre clos mais il permet à la prochaine génération d'avoir un modèle et une direction.

Pro Novioduno sait ce qu'elle te doit, puissent les Nyonnais le découvrir à travers ces lignes et dans les années à venir.

Philippe Glasson en collaboration avec Orian Svedan

VIE ASSOCIATIVE

- **BALADE DE PRINTEMPS - 28 AVRIL 2012**
  Les joyaux de notre patrimoine

La visite a réuni 47 personnes, c'est dire l'intérêt de nos membres pour le patrimoine construit de notre ville. Guidés par Mmes Nathalie Desarzens et Catherine Schmutz, historiennes, nous avons découvert avec grand intérêt toutes sortes de détails sur des bâtiments que nous croyions connaître : le Temple, le Prieuré, les deux magnifiques maisons de part et d'autre de la Porte Ste-Marie, l'ancienne école primaire et le vieux collège. Le nombre des participants étant limité, il n'a pas été possible de répondre à toutes les demandes. C'est pourquoi cette visite fera l'objet d'un «bis» le 3 novembre prochain, en compagnie de Mme Catherine Schmutz. Et rappelons que grâce aux audioguides récemment acquis, chacun pourra suivre les explications sans en perdre une miette. Qu'on se le dise!

Martine Rivier

- **EXCURSION DE PRINTEMPS**
  La Franche-Comté autrement - les 9 et 10 juin 2012

Que les absents du genre «bof, on connaît déjà» se mordent les doigts. Non, comme ça, ils ne connaissaient sûrement pas! C'est ce que peuvent leur dire les 34 membres partis en car par beau temps pour (re)découvrir quatre sites remarquables présentés par des guides de qualité.

La première visite était celle de la Grande Saline de Salins-les-Bains, où le sel gemme fut extrait jusqu'à 250 m de profondeur pendant des milliers d'années, jusqu'en 1962, lorsque les réfrigérateurs imposèrent leur concurrence au mode de conservation par le sel. Aujourd'hui, une pompe du XIX^{e} siècle fonctionne encore à la force hydraulique de la Furieuse, la rivière qui coule dans la vallée. Elle remonte quotidiennement de la saumure dont on extrait le sel pour déneiger les routes en hiver. Construits par des moines, les sous-sols ressemblent à une cathédrale dont ils reproduisent les principes architecturaux. La visite du musée nous a fait imaginer la pénibilité du travail des sauniers.

Pour rester au chapitre du sel, notre prochaine étape nous a menés à la Saline royale d'Arc-et-Senans. Elle ne constitue qu'une partie du projet grandiose conçu en 1793 par le déjà célèbre architecte Claude-Nicolas Ledoux. Reflet de ses préoccupations sociales, ce devait être une ville idéale, de forme circulaire, dont la saline serait le noyau. Un arrêté royal avait en effet prévu la création d'une saline pour exploiter les eaux saumâtres de Salins, amenées par des conduites en bois. La forêt de Chaux toute proche pouvait fournir le bois de chauffe nécessaire à la préparation

du sel. Les bâtiments qui furent édifiés selon un plan semi-circulaire abritaient à la fois les ateliers de travail et les habitations du personnel. L'exploitation, qui fonctionna au début avec succès, fut abandonnée à la fin du XIX^{e} siècle. Les maquettes exposées au Musée Ledoux nous ont mieux fait comprendre le caractère hautement original, et souvent fantaisiste, de cet architecte visionnaire.

La nuit dans la vallée du vignoble d'Arbois, au cœur du Cirque du Fer à Cheval, fut elle aussi un moment privilégié, au Castel Damandre, un ancien moulin, avec le vrombissement d'une impressionnante cascade pour nous bercer…

Au carrefour de trois vallées, à l'entrée du cirque du même nom, Baume-les-Messieurs est un vrai bijou qui abrite 186 habitants et figure parmi les plus beaux villages de France. L'abbaye, datant du IX^{e} siècle, s'enorgueillit d'avoir fourni six des douze religieux qui fondèrent l'abbaye de Cluny. C'est au XVI^{e} siècle que les chanoines nobles, de hauts «Messieurs», donnèrent au village son nom définitif. Quand je parlais de la qualité des guides, c'est à celle qui nous a fait visiter l'abbaye qu'à l'unanimité nous décernons la palme. En ce jour

d’élections législatives, elle nous a, entre autres, donné un cours passionnant sur le sens de la gauche et de la droite dans l’imagerie religieuse… à l’exemple du retable flamand du XVI^{e} siècle, le principal trésor de l’abbaye. Le fort sympathique Gothique Restaurant de l’Abbaye nous attendait pour un succulent déjeuner.

Pour terminer en beauté, nous étions attendus par les propriétaires du château de Syam, une villa palladienne dont la construction entre 1826 et 1828 s’inspire des villas vénitiennes d'Andrea Palladio. Comme elles, cette construction se réfère au chiffre 8, symbole d’infini et d’harmonie. Elle fut commandée par le maître des forges de Syam, Emmanuel Jobez, homme d’affaires avisé dont le goût artistique affichait une forte empreinte italienne. Ses descendants y vécurent jusqu'au début du XX^{e} siècle. Malgré un relatif abandon depuis lors, elle fut miraculeusement préservée des affres du temps par la circulation de l'air au travers de l'ingénieux système de chauffage déjà utilisé dans les thermes romains.

Les chambres sont toutes plus magnifiques les unes que les autres et nous avons même eu le privilège de visiter la bibliothèque reconstituée par le maître de céans qui restaure et relie patiemment les volumes au nombre impressionnant de 36 000! Pour terminer, nous étions attendus par Madame, qui nous a servi un copieux «goûter» auquel nous avons volontiers fait honneur. Pour ceux qui ont manqué cette visite passionnante, il existe une «solution de rattrapage»: le château de Syam propose des chambres d'hôtes!

Retour par la pluie, mais qu'importe? Nous avions vu tant de belles choses dans de magnifiques paysages que la grisaille nous était totalement indifférente!

Martine River

- **DE L’ASSE AU BOIRON**

En automne les feuilles tombent mais à Nyon, les arbres aussi. Pourvu que les bords du port se repeuplent…

Question pour un Champion: quel est le seul job au monde où il n'existe aucun candidat? Urbaniste à la Ville de Nyon.

Pour promouvoir la mobilité, rien de mieux que l'immobilité de nos multiples bouchons…

A l'ancienne pisciculture, on ne loge plus de poissons mais des squatteurs. Eux, au moins, ils ont la pêche…

Les Musées ont abrité Hermanjat. Une reconnaissance tardive mais exemplaire d'un talent polymorphe.

Les CFF repeignent la gare. C'est presque aussi convaincant qu'un lifting de Jeanne Calmant…

Soyons positifs, au moins grâce aux CFF, il se passe quelque chose sur la place de la gare

Quelqu'un a dit qu'un Nyonnais est un Genevois qui a trouvé un logement. Alors un syndic est peut-être un humaniste qui a raté sa carrière…

Bulletin d'adhésion

Inscription : Par poste :
Pro Novioduno, Case postale 1321, 1260 Nyon 1
Par courriel **: info@urba-nyon.ch**
ou sur le site : **www.urba-nyon.ch**

Je désire adhérer à Pro Novioduno en payant une cotisation annuelle

☐ Individuelle Fr. 40,- ☐ Couple Fr. 60,-

Nom, prénom .....

Adresse .....

N° postal et localité : ……

Adresse e-mail : ……..

Date et signature .....

Merci pour votre soutien !

Si vous désirez recevoir le bulletin en format PDF par courrier électronique, veuillez nous le faire savoir sur info@urba-nyon.ch

Journal de Nyon
Lundi 6 novembre 1922

CHRONIQUE LOCALE

Vieux - Nyon

Notre bonne ville de Nyon est une des plus anciennes de notre pays suisse et pourtant elle n'a pas encore son Histoire racontant son existence mouvementée à travers les siècles ; les notices et les guides parus jusqu'à ce jour ne prétendent pas être une histoire nyonnaise complète.

D'autre part, l'histoire de Nyon n'est pas seulement dans des documents antiques, mais aussi sur des vieux monuments, sur des vestiges de murailles, sur des édifices particuliers, dans nos vieilles rues et jusque dans l'intérieur de nos maisons. Or, le vieux Nyon s'en va par parcelles ; il n'y paraît pas d'un jour à l'autre, mais au bout d'une année, d'un quart de siècle, on est frappé de tout ce qui a disparu.

Avant que s'évanouissent à tout jamais l'ancien profil de notre ville, la physionomie de nos rues et de nos anciens pignons et une foule d'objets qui dorment dans l'oubli et sont condamnés à disparaître, n'est-ce pas une œuvre de respect d'en conserver l'image et le souvenir?

Un groupe de citoyens vient de décider la constitution d'une « Association du Vieux-Nyon », comme il en existe dans la plupart des localités historiques de notre canton. Désirant intéresser à son projet la population de Nyon, il invite toutes les personnes (aussi bien les dames que les messieurs) qui aiment notre chère ville nyonnaise, à assister à une assemblée populaire qui aura lieu metcredi 8 novembre, à 20 h., dans la grande salle du Château.

Le groupe d'initiative - MM. Bonnard, syndic ; Bader, Ernest ; Burnier, notaire ; R.Campiche, archiviste ; C. Diday, conserv. du Musée ; Falconnier, architecte ; Lüscher, phot.; Tecon, conserv. Dr. réels ; A.Wyrsch, pasteur.

Impression : Atelier La Corolle, Versoix